

**Annexe Abis : Mandat de gestion et de paiement**

Entre

Raison sociale :

N° SIRET :

Représenté par : <Prénom, NOM >

Agissant en qualité de : <Fonction>

Dûment habilité aux fins des présentes,

Ci-après désigné le Mandant,

Et

Raison sociale :

N° SIRET :

Représenté par : <Prénom, NOM>

Agissant en qualité de : <Fonction>

Dûment habilité aux fins des présentes,

Ci-après désigné le Mandataire,

Le Mandant, donne mandat au Mandataire, qui l’accepte, pour le représenter dans le cadre de l’Appel à projets Renouvellement forestier portant sur la réalisation d’une opération relative à ……

dans les conditions définies ci-après.

Le Mandant s’engage à :

* Avoir la capacité à agir pour l'opération pour laquelle il sollicite une aide et avoir la libre disposition des terrains sur lesquels les travaux sont projetés ;
* Réaliser l'opération pour laquelle il sollicite une aide dans les conditions indiquées, notamment de délais, de respect des bonnes pratiques de préservation des sols (guides Pratic'sols et PROSOL), du bois mort (guide Gerboise) et de la biodiversité (guide pratique « Mieux intégrer la biodiversité dans la gestion forestière ») ;
* En cas de cumul avec d'autres aides publiques pour la réalisation de cette opération, le cumul des aides ne dépasse pas 100% des coûts éligibles ;
* Tenir à disposition des autorités en charge de l'AAP Renouvellement forestier tout justificatif nécessaire au contrôle de l'opération projetée (DGD validé ou en cours de validation ou demande de coupe, fiche diagnostic sylvicole, attestation de certification, titre de propriété, factures de réalisation des travaux, etc.) ;
* Dans le cas de la sollicitation d'une aide concernant le volet 1b incendie, souscrire à une assurance incendie dans l'année suivant le paiement de l'aide ;
* Avoir pris connaissance des différents zonages de protection opposables à son projet et à en respecter les différentes réglementations ;
* Dans le cas de la sollicitation d’une aide concernant l’opération 5, s’engager à suivre la plantation afin de réaliser tous les travaux nécessaires pour garantir la qualité du peuplement à venir
* Dans le cadre du programme "1 Jeune 1 Arbre", à répondre aux sollicitations relatives à l'organisation d'une sortie scolaire sur le chantier de plantation ;
* Dans le cas de la demande de la majoration du critère « faire filière », à remplir les conditions nécessaires pour en bénéficier et mettre à disposition des services instructeurs si nécessaire tous les documents permettant de justifier ce critère, ainsi que listés dans l’annexe B.

Le Mandant certifie :

* Ne pas être une entreprise en difficultés au sens de la réglementation européenne telle que définie à l'article 2 point 18 du règlement (UE) n°651/2014 modifié de la Commission du 17 juin 2014 déclarant certaines aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité ;
* Ne pas faire l'objet d'une injonction de récupération non exécutée, émise dans une décision antérieure de la Commission européenne déclarant une aide octroyée illégale et incomptable avec le marché intérieur ;
* Que l'opération pour laquelle il sollicite une aide n'a pas commencé ou qu'elle n'a pas donné lieu à des engagements fermes ;
* Que l'opération pour laquelle il sollicite une aide est en conformité avec la réglementation en vigueur et qu'elle ne conduit pas à une mise en conformité avec celle-ci ;
* Autoriser le traitement de ses données personnelles conformément aux informations indiquées dans les CGU et portées à sa connaissance par le Mandataire ;
* Être en règle au regard de ses obligations légales, administratives, fiscales, sociales et comptables ;

Et le Mandant est chargé de :

* Transmettre dans les meilleurs délais au Mandataire tous documents techniques, juridiques ou justificatifs financiers nécessaires à l’exécution du présent Mandat et de la décision attributive ;
* Permettre la réalisation de visites sur place ou contrôles diligentés par les services de l’Etat.

Le Mandataire ainsi désigné est chargé de :

* Déposer et signer au nom et pour le compte du Mandant le dossier de demande d’aide relatif à l’opération indiquée ci-dessus dans le cadre de l’Appel à projets Renouvellement forestier ;
* Diffuser au Mandant les CGU relatives au traitement de ses données personnelles,
* Informer le Mandant du contenu de la décision attributive, le Mandant restant tenu des obligations qui en découlent ;
* Représenter le Mandant vis à vis des services de l’Etat ;
* Diffuser au Mandant dans un délai raisonnable pour le bon déroulement de l’opération concernée, toutes correspondances émanant des services de l’Etat dont elle aurait à connaître ;
* Transmettre aux services de l’Etat, dans ce même délai, tous documents sous quelque forme que ce soit, émanant du Mandant et notamment les différents rapports prévus ainsi que l’ensemble des états récapitulatifs certifiés conforme par le représentant légal du Mandant ou son délégataire accompagné éventuellement des pièces justificatives demandées ;
* Répondre à toute sollicitation des services de l’Etat concernant l’opération ;
* Représenter le Mandant lors de visites sur place ou lors de contrôles diligentés par les services de l’Etat ;
* Verser au Mandant la subvention dont le montant maximum est déterminé dans la décision attributive.

Le présent mandat aura une durée identique à la décision attributive pour lequel il a été constitué.

Fait en deux exemplaires originaux,

A

Le

|  |  |
| --- | --- |
| **Pour le Mandataire,**  *Bon pour acceptation du mandat dans les conditions définies ci-dessus* | **Pour le Mandant**  *Bon pour mandat dans les conditions définies ci-dessus* |
| *<Prénom, Nom, Fonction,*  *Signature, Cachet>* | *<Prénom, Nom, Fonction,*  *Signature, Cachet>* |